

## Motion au Conseil d'Administration du Lundi 1<sup>er</sup> février 2021 Collège André Lallemand à Pouilly-en-Auxois

En l'état actuel, la dotation globale des moyens prévue pour notre établissement pour la rentrée 2021 est insuffisante pour répondre aux besoins de fonctionnement et assurer la réussite de tous nos élèves. Le climat de confiance et de bienveillance que construisent les personnels d'enseignement et d'éducation, exige davantage d'ambition en terme de moyens horaires.

Les évaluations en 6ème indiquent, chaque année, un nombre croissant d'élèves en difficulté, or les moyens prévus par le projet de la DHG 2021 sont insuffisants pour leur apporter une aide digne de ce nom.

Nous constatons une perte de 24,5 heures postes pour un effectif de 255 élèves, c'est à dire semblable à celui de 2020, et une forte hausse des HSA (heures supplémentaires annuelles).

La dotation accordée ne laisse aucune marge de répartition pour ouvrir une division supplémentaire en classe de 4ème. Elle ne permet pas d'alléger les effectifs des deux classes prévues. Elle supprime toute possibilité d'organiser du soutien, du travail de groupe.

La dotation insuffisante du collège se traduit par :

- ⌚ Les effectifs de 5ème actuels (62 élèves) sont estimés à la baisse à 59 alors qu'aucun départ n'est envisagé actuellement. Ces élèves seraient alors regroupés en deux classes à fort effectif : une classe de 29 et une classe de 30 élèves. Ce projet n'est pas respectueux des élèves chez qui nous constatons chaque année un nombre croissant d'élèves en difficulté dans les savoirs fondamentaux et donc dans l'ensemble des matières. Enfin un nombre important des futurs élèves de 4ème sont à besoins particuliers. Certains nécessitent par ailleurs la présence d'une AESH à ses côtés. Deux classes à effectif 30 ne permettent pas de réduire les inégalités qui existent entre eux, ni de respecter leur rythme, ni de lutter contre le décrochage scolaire.
- ⌚ De plus, les moyens prévus par la DHG **ne tiennent pas compte des contraintes matérielles et humaines** de notre établissement : les **salles de sciences** et de technologie sont prévues pour 24 élèves pour des raisons de sécurité. La moitié des autres salles de notre établissement ne peuvent accueillir plus de 24 élèves à cause de leur superficie. Aucun moyen supplémentaire n'est accordé pour remédier à cette situation.
- ⌚ En outre, la situation sanitaire ne sera sans doute malheureusement pas résolue à la rentrée 2021. Les effectifs prévus rendent les gestes barrière impossibles à mettre en place dans nos salles exiguës. A la précarité pédagogique s'ajoute la précarité sanitaire.
- ⌚ Par ailleurs les dotations en HSA (heures supplémentaires année) sont augmentées, ce qui rend la répartition problématique, voire impossible, et conduit à des compléments de service : **6 professeurs, soit 1/3 de l'équipe, seraient ainsi contraints** à avoir des services morcelés entre 2 ou même 3 établissements. Ces services partagés, réduisant la disponibilité des enseignants, nuisent autant aux conditions de travail des personnels qu'à celles des élèves puisque les projets pédagogiques qui donnent du sens aux apprentissages seraient déconstruits.  
Ce sont ainsi, non seulement, les projets interdisciplinaires, les voyages et sorties pédagogiques, le cross, l'Éducation aux Médias, le Concours National de la Résistance et de la Déportation qui seraient abandonnés mais aussi l'aide aux devoirs qui ne pourrait être organisée en groupes suffisamment restreints pour être efficace.
- ⌚ L'équipe des enseignants s'est toujours mobilisée, sans compter ses heures de concertation, pour pallier les inégalités territoriales en zone rurale par une pédagogie de projet culturel et artistique (*projets STARTER, PEAC EMI, PATRIMOINE, six fois lauréat du concours académique de blog de la DANE en 5 ans, 2ème prix départemental CNRD, certification en allemand, compétitions en UNSS, orientation renforcée ...*). Avec 1/3 de l'équipe sur plusieurs établissements, et malgré sa ténacité, l'équipe ne pourra faire face de la même manière.
- ⌚ Les petits collèges ruraux sont déjà bien assez impactés par leur éloignement des centres culturels. La dotation proposée ne ferait qu'amplifier ces inégalités d'accès à la culture.
- ⌚ L'école inclusive nécessite des temps de concertation avec les AESH. Celle-ci n'étant pas prévue dans les emplois du temps, elle se fait de manière informelle. Les temps de trajets d'un établissement à l'autre ne permettraient plus ce temps supplémentaire d'échange donné pour les élèves à besoins particuliers.
- ⌚ Pour terminer, les heures d'aide aux devoirs seraient rémunérées en heures supplémentaires annuelles imposées aux enseignants qui perdraient des heures sur leurs postes.

C'est pourquoi les représentants des personnels d'éducation et d'enseignement, des parents d'élèves, des élèves mais aussi des collectivités locales refuseront la proposition de répartition des moyens pour la rentrée 2021 en juin si celle-ci n'est pas réévaluée car elle ne correspond pas à leur conception de l'enseignement. A l'heure où le pays s'engage à atteindre, d'ici 2030, les objectifs de développement durable, la dotation prévue ne nous permet pas de continuer à fournir un enseignement de qualité dans un climat d'exigence, de confiance et de bienveillance, ni de garantir la réduction des inégalités et non plus d'accueillir les classes avec un protocole sanitaire digne de ce nom.

Nous demandons que les moyens soient à la hauteur des besoins spécifiques de notre établissement et de nos élèves pour contribuer à leur réussite, veiller à leur respect et continuer de maintenir le climat de confiance qui règne entre les membres de la communauté éducative.